BULLETIN D'INSCRIPTION

	Dates	Durée	Eligible au plan de formation	Coût par personne
☐ Une démarche d'accès au langage. 1 Initiation	02 et 03 octobre 2024	2 jours	oui	340,00
☐ Une démarche d'accès au langage.2 Perfectionnement	Reportée en 2025	2 jours	oui	340,00
☐ Surdités et troubles associés	4 et 5 avril 2024	2 jours	oui	340,00
☐ Troubles complexes du langage	Reportée en 2025	2 jours	oui	340,00
☐ Surdité et autodétermination	Reportée en 2025	1 jour	oui	170,00
☐ La transformation de l'offre	17 et 18 octobre 2024	2 jours	oui	340,00

Organisme / Établissement

Nom :.....

Adresse :.....

.....

.....

CP : VILLE : .....

Responsable d'inscription

☐ Mme ☐ M.

Nom :.....

Prénom :.....

Profession :.....

E-mail :.....

Participants

☐ Mme ☐ M.

Nom :.....

Prénom :.....

Profession :.....

E-mail :.....

☐ Mme ☐ M.

Nom :.....

Prénom :.....

Profession :.....

E-mail :.....

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve de nos conditions de ventes.

Merci de joindre le règlement au bulletin d'inscription. Pensez à nous signaler si vous avez besoin d'adaptations particulières (interprète, etc.).

Date : .....

Signature et cachet du responsable d'inscription

À RETOURNER

par courrier postal :

Centre Robert Laplane 33 rue Daviel,75013 paris

ou par mail à :

secretariat@cnrlaplane.org

Tel: 01 45 89 13 16

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Inscription

L'inscription peut être effectuée par mail ou par courrier postal en renvoyant le bulletin d'inscription dûment rempli et signé. Pour être valide, elle doit impérativement être accompagnée du règlement, par chèque ou par virement bancaire. Une facture pro forma peut être envoyée sur demande.

À réception, une confirmation d'inscription est transmise par mail.

À l'inscription ou au plus tard 8 jours avant le démarrage de la formation, le stagiaire reçoit le programme comprenant les modalités pratiques (lieu, horaires) et d'éventuels documents pédagogiques (questionnaires, articles…).

Nous pouvons mettre à disposition une interprète en langue des signes. Cependant compte tenu des délais de réservation des interprètes nous vous demandons de vous inscrire dans un délai d'un mois avant le début de la formation.

Attestation de présence

Chaque stagiaire a l'obligation de signer la feuille d'émargement en début de chaque demi-journée de formation.

Une attestation de présence individuelle lui est remise en main propre en fin de formation. Le cas échéant, un second exemplaire est adressé à l'établissement lors de l'envoi de la facture.

Tarifs / Facturation

Tous les prix indiqués sont nets de taxe.

La restauration, les transports et l'hébergement ne sont pas inclus dans le prix de la formation (sauf mention contraire sur le programme).

Tout stage ou cycle commencé est dû dans sa totalité. Le règlement doit être effectué au moment de l'inscription.

À l'issue de la formation, le stagiaire ou l'établissement reçoit une facture acquittée.

Annulation ou report du fait de l'institut Laplane Formation

L' Institut Robert Laplane se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation lorsque les conditions de réalisation du stage ne sont pas réunies, notamment si le nombre d'inscrits est jugé insuffisant. Il informe par mail les personnes inscrites au plus tard 8 jours avant le début du stage.

Le remboursement intégral des frais d'inscription est alors effectué.

Annulation du fait du stagiaire

Toute annulation d'inscription doit impérativement être signifiée par écrit (mail ou courrier postal).

À défaut, la totalité du coût de la formation est facturée.

Si l'annulation intervient au plus tard 10 jours avant le début de la formation, celle-ci n'entraînera aucune facturation et un remboursement du règlement sera effectué.

Si l'annulation intervient moins de 10 jours avant le début de la formation, sauf cas de force majeure, l'institut Laplane Formation se réserve le droit de facturer – à titre d'indemnité forfaitaire – la totalité du coût de la formation.

En aucun cas, le montant ne pourra alors être imputé sur la participation au développement de la formation professionnelle.

Responsabilité

Pendant la durée de la formation, les stagiaires sont couverts par leur responsabilité civile personnelle ou celle de leur établissement.

Litige

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal de Grande Instance de Paris sera seul compétent pour se prononcer sur le litige.

L'institut Robert Laplane est géré par l'organisme de formation GAPAS Formation N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A Enregistré sous le numéro 32591012759 auprès du Préfet de la Région des Hauts de France conformément aux dispositions de l'article R.6315-6 du Code du travail. Il est référencé Data Dock Certificat n° F0144

Campus FORMATION

Pour tout renseignement complémentaire ou besoin spécifique, l'équipe de l'Institut Robert Laplane est à votre disposition :

> Courriel : **secretariat@crlaplane.org**

> Tél. : **01 45 89 13 16**

> **www.cnrlaplane.fr**

- CAMPUS formation
- > N° SIRET : 88040839800019
- > Organisme CAMPUS FORMATION **32591012759**

DATADOCKÉ

Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION